

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 15 DÉCEMBRE

Élections au Tribunal de Commerce

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 1894

CANDIDATS

Président:

E. MIGNON, président sortant.

Juges:

N. DOGUEREAU, juge suppléant.

CH. BOUTAUD, id.

Juges suppléants:

L. MAURICEAU, juge suppléant sortant.

J.-V. ERNOUL, id.

Les élections de Cholet

Les élections municipales de dimanche dernier ont marqué d'une façon éclatante combien la population était lassée de l'agitation socialiste. Nous avons déjà signalé à nos lecteurs que le désistement des conseillers sortants — conservateurs et républicains — avait été accueilli par le public avec la plus vive satisfaction, comme le seul moyen de grouper sur une même liste des hommes, d'opinions différentes mais soucieux avant tout de s'occuper des intérêts de la ville. Les noms des candidats une fois connus, un courant irrésistible se produisit dans la masse des électeurs, et tous vinrent aux urnes avec un ensemble qu'on n'avait jamais vu auparavant.

La campagne avait été menée très habilement cependant et avec une grande activité par les socialistes: leur programme était aussi modéré qu'il pouvait l'être; leur conférencier, le député Lavy, avait avec soin évité tout appel à la guerre des classes: leur journal, *l'Eclair*, distribué à profusion samedi, n'avait aucun des articles agressifs habituels à ses rédacteurs. Les principaux membres du parti s'étaient multipliés dans les différents quartiers et les ateliers.

Du côté des candidats de la liste de conciliation, au contraire, on semblait affecter une réelle indifférence: on attendait jusqu'à la veille du scrutin pour distribuer les bulletins des candidats, et avec une telle précipitation, que de nombreux électeurs n'en ont même pas reçu.

Mais tel était le désir général de se débarrasser des candidats socialistes, que les gens, même les plus indifférents, vinrent en foule au scrutin et donnèrent à la liste de conciliation une majorité considérable de plus de 4,000 voix sur la liste socialiste.

Les socialistes, qui avaient escompté le mécontentement des radicaux et de leur organe, le *Journal de Cholet*, et qui supposaient de très nombreuses abstentions dans le camp républicain, furent atterrés à la vue de l'empressement des électeurs.

Le déponillement du scrutin donna lieu à la manifestation de leurs colères. Le groupe très ardent des jeunes ouvriers du parti était des plus animés, et c'est avec cris de « Vive la sociale! — Vive la Commune! » — « A bas la réaction! » — que fut saluée, par les deux ou trois cents socialistes qui avaient envahi la salle du scrutin, la proclamation des résultats. La ville, au contraire, est enthousiasmée de la journée.

Le nombre de voix obtenu par les socialistes prouve combien nos amis ont sagement agi en se retirant pour faciliter la tâche d'une seule liste de candidats.

Il ne fait de doute pour aucun de ceux qui connaissent la situation électorale à Cholet, que les voix conservatrices représentent les deux tiers des suffrages obtenus par M. le docteur Pissot.

Élus par une telle majorité, les nouveaux conseillers municipaux sont assurés de la sympathie de la population, non moins que du concours de tous les conservateurs.

Ils feront, nous l'espérons, une œuvre durable, et maintiendront pendant de longues années dans la ville l'union réalisée dimanche dernier sur leurs noms entre tous les hommes d'ordre, par une administration conciliante, animée de la volonté de donner satisfaction à tous les intérêts respectables, et opposant aux idées de gaspillage financier chères aux socialistes les principes d'ordre et d'économie dans le maniement des deniers communaux.

Les lignes qui précèdent sont extraites du *Journal de Maine-et-Loire*. Donner maintenant l'article du *Patriote de l'Ouest*, c'est montrer que les partis politiques représentés par ces deux organes ont eu la sagesse et le patriotisme de s'entendre pour éliminer du Conseil les socialistes et ramener le calme dans la cité industrielle de Cholet.

Il convient, dit le *Patriote*, de bien préciser dans quelles conditions ces élections ont été faites. On se rappelle que l'administration de la ville de Cholet était devenue presque impossible par suite des divisions profondes des partis politiques. Quand M. Baron succéda, à la mairie, à M. Marie Baudry, la situation ne s'améliora pas. Le parti socialiste se mit à faire de l'obstruction et le budget lui-même ne put être voté. Le Conseil général supprima alors le sectionnement: la dissolution du Conseil municipal fut prononcée, et l'on songea à de nouvelles élections. Qu'allait-il se passer? L'issue de la lutte ne pouvait guère être présagée.

Toutefois, on pouvait craindre, dans l'état des divisions politiques de la ville de Cholet, ou bien que la liste socialiste passât, ou bien que l'on reconstituât un Conseil aussi panaché que l'ancien. C'eût été tourner dans un cercle vicieux. C'est alors que les conservateurs s'adressèrent au comité républicain et lui proposèrent la transaction suivante: les hommes qui avaient été le plus mêlés aux luttes politiques antérieures, dans les deux partis, s'étant préalablement retirés, on formerait une liste unique, dite de conciliation, en majorité républicaine. Cette proposition, éminemment sage, fut acceptée. MM. Marie Baudry et Baron, en particulier, se retirèrent de la lutte, et il est certain que l'idée était bonne, puisque la liste ainsi composée a passé à une forte majorité.

Il convient donc, tout d'abord, de rendre hommage aux conservateurs qui ont eu le bon sens de proposer aux républicains une liste de conciliation et de comprendre que cette liste devait être en majorité républicaine. Il faut aussi féliciter les hommes politiques, MM. Marie Baudry et Baron en tête, qui ont fait abnégation de leurs préférences au profit des intérêts de la cité. A des situations aiguës comme était la situation municipale à Cholet, il faut, en effet, des remèdes énergiques, et quand les intérêts d'une ville sont compromis, il appartient aux bons citoyens de faire les sacrifices nécessaires.

La véritable signification des élections de Cholet est donc la condamnation de la politique de divisions à outrance pratiquée dans cette ville. Le parti radical et le parti socialiste, en particulier, qui sont les vrais vaincus de dimanche, peuvent voir à quoi leur servent les campagnes de diffamations et d'injures qu'ils sont habitués à mener contre les républicains modérés. Si, en effet, nous sommes d'avis d'ouvrir la République aussi largement que possible, et si nous applaudissons à l'esprit de conciliation qui a présidé à la confection de la liste qui vient de triompher à Cholet, nous croyons que, dans l'intérêt même de la République, la conciliation doit se faire avant tout entre républicains, ce qui ne saurait empêcher les ralliés sincères d'entrer dans la République.

La répression du vagabondage

Nous avons publié, il y a quelques jours, une circulaire du président du conseil recommandant aux préfets de réprimer de la façon la plus énergique la répression du vagabondage. Le garde des sceaux vient à son tour d'adresser aux chefs de parquet la circulaire que voici:

« M. le président du conseil, ministre de l'intérieur, a appelé mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à assurer une répression aussi énergique que possible les délits de vagabondage et de mendicité.

« On a constaté, en effet, dans ces derniers temps, un accroissement sensible du nombre d'individus valétus qui se livrent habituellement à la mendicité ou dont la vie errante et oisive constitue une menace permanente pour l'ordre social. Un grand nombre de Conseils généraux se sont émus de cette situation et ont formulé des vœux dans le sens de la communication qui vient de m'être faite par M. le président du conseil.

« Je vous prie, monsieur le procureur général, d'appeler sur les infractions dont il s'agit toute la vigilance des parquets de votre ressort. Vous voudrez bien surveiller spécialement la suite donnée aux procès-verbaux établis en matière de vagabondage et de mendicité, provoquer les explications de vos substituts, et vous faire, au besoin, représenter les pièces de la procédure, soit lorsque l'abandon des poursuites ne vous paraîtra pas suffisamment justifié, soit lorsque le jugement prononcé par le tribunal de première instance vous semblera susceptible de motiver un appel à minima.

« Il importe également que les parquets ne négligent jamais de relever les circonstances aggravantes prévues, à l'égard des mendiants et des vagabonds, par les articles 277 et 279 du Code pénal, toutes les fois qu'elles sont établies par l'enquête ou l'instruction; ainsi que vous le savez, ces circonstances ont une importance particulière au point de vue de l'application de la peine accessoire de la relégation.

« Je désire que vous portiez sans retard les présentes instructions à la connaissance de vos substituts et que vous m'en accusiez réception. »

INFORMATIONS

La présidence de la Chambre

Les principaux noms mis en avant jusqu'à ce jour, pour la succession au fauteuil de M. Burdeau, sont ceux de MM. Henri Brisson, Bourgeois, Félix Faure, Ribot, Méline, Etienne et Lockroy.

La santé de M. Jules Simon

La vue de M. Jules Simon est définitivement rétablie.

M. Jules Simon aura seulement besoin de ménager pendant quelque temps encore ses forces et ses yeux.

Crise ministérielle

En dépit des notes d'origine officieuse, il est aujourd'hui impossible d'affirmer qu'il n'y a pas au sein du gouvernement de graves dissensions.

A la Chambre, on commente, avec une grande animation, l'attitude respective de M. Hanotaux et du général Mercier.

La crise est pour le moment suspendue par le deuil qu'a causé la mort de M. Burdeau, mais il paraît difficile que ce temps d'arrêt puisse se prolonger au-delà de lundi.

Les douzièmes provisoires

A la séance de lundi prochain, le gouvernement déposera sur le bureau de la Chambre un projet de loi réclamant le vote de deux douzièmes provisoires pour les mois de janvier et de février. Le gouvernement espère, en effet, que le budget sera voté avant le 1^{er} mars.

Les agents des postes

MM. Bouge, Charles Roux et une centaine environ de leurs collègues ont déposé un amendement au budget des postes et télégraphes.

Cet amendement demande que les crédits inscrits au budget pour le personnel des postes et télégraphes soit augmenté de 600,000 francs, afin de tenir compte, dans le calcul de l'avancement et de l'ancienneté de ces agents, de la moitié du temps qu'ils passent sous les drapeaux.

Expulsion d'anarchistes étrangers

Rive-de-Giers, 14 décembre. — Les nommés Adolphe Morlocht et Henri Erding, verriers étrangers, ont été mis ce matin en état de détention administrative et conduits à Saint-Etienne d'où ils seront dirigés sur la frontière allemande en vertu d'un arrêté d'expulsion.

Le vote des femmes en Angleterre

Depuis avant-hier, les femmes votent en Angleterre en vertu de la loi du 5 mars de cette année; non pas toutes les femmes, mais uniquement les femmes mariées et seulement pour l'élection des conseillers et titulaires des paroisses, ce qui porte le nombre des électrices à plus d'un million.

C'est là une intéressante tentative et il sera curieux de voir les résultats qu'elle donnera; il n'y a pas encore cependant le vote pour la politique; mais ce pourrait bien être là un acheminement à cette égalité devant l'urne que certaines femmes poursuivent et que nos arrière-petites-filles pourraient bien voir se réaliser.

Fantôme anglais

Une série d'incidents extraordinaires se produit depuis quelque temps dans le voisinage de l'école des Chartreux, à Goldaming. Un spectre à face lumineuse, tout entier drapé de

blanc, paraît soudainement dans l'ombre des futaies qui entourent le célèbre lycée et terrifie les passants. Il a déjà rendu hystérique une jeune femme, et fou un cocher sur la voiture duquel il avait bondi. Les crises de nerfs dont il est l'auteur responsable ne se comptent plus. Ce qu'il y a de plus étonnant dans l'affaire, c'est qu'il ne laisse nulle part trace de son passage, de manière que toutes les battues organisées par la police et par les autorités du Charterhouse school, sont restées sans résultat.

Eroulement d'un pont au Mexique

D'après une dépêche de Puebla, un pont de cette ville s'est écroulé au moment où il était couvert de monde. Quinze personnes ont péri, cinquante ont été plus ou moins grièvement blessées.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 15 Décembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	6°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	3°
Midi,	762 m/m	au-dessus	13°
Hausse,	» m/m		
Baisse,	3 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	5°

TRIBUNAL DE COMMERCE

Le scrutin du dimanche 2 décembre pour le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce de Saumur n'ayant pas donné de résultat, les électeurs sont vivement engagés à aller voter, demain dimanche 16 décembre, à la Mairie de chaque chef-lieu de canton.

Nous donnons, en tête du journal, les noms des candidats.

Tramways Saumurois

Extrait du journal *La Voie Ferrée* :

« Nous avons reçu la lettre suivante :

« Saumur, le 8 décembre 1894.

» Monsieur le Rédacteur,

» Je lis dans *La Voie Ferrée*, du 6 décembre, l'article que vous consacrez à l'affaire des Tramways de Saumur et à la poursuite en diffamation intentée, par un M. Emile Francq, au journal *l'Echo Saumurois*, et vous semblez prévoir la condamnation du journal.

» J'avoue que j'ai été surpris et presque scandalisé de rencontrer cette opinion dans une revue comme la vôtre qui ne paraît pas s'effrayer de dire librement ce qu'elle pense des choses et des gens dans toutes les questions de Chemins de fer.

» Qu'a donc fait *l'Echo Saumurois*? Il s'est

borné à demander s'il y avait identité ou homonymie entre le concessionnaire de nos Tramways et un individu, ancien quincaillier à Hautmont, plusieurs fois condamné pour faillites et banqueroute, alors que, précisément, ces faillites se sont produites dans des affaires de Chemins de fer.

» Il semble que vous admettez que nous n'avons pas le droit de savoir à qui nous cédon l'exploitation de nos voies publiques.

» Et si ce M. Francq, notre concessionnaire, est le même que celui dont *l'Echo Saumurois*, se trouve avoir résumé le passé judiciaire, la presse locale, qui a principalement pour but de veiller à nos intérêts, n'aurait pas le droit de le dire?

» Cette théorie me paraît inadmissible. Je ne puis croire qu'elle triomphe devant aucun tribunal.

» Veuillez agréer, etc.

» D. R. »

En parlant du procès en diffamation intenté par l'individu en question à *l'Echo Saumurois*, nous n'avons pas exprimé une opinion, mais manifesté une crainte.

Notre honorable correspondant ne paraît pas se pénétrer de ceci, c'est que la diffamation ne préjuge rien, ni pour, ni contre la véracité des faits. Elle atteste seulement que l'énonciation de ces faits est peu honorable pour la personne qui invoque le bénéfice de la loi et que cette énonciation est de nature à nuire à la considération dont cet individu se croit entouré.

En un mot, on n'a pas le droit d'appeler voleur un homme condamné pour vol et qui a purgé sa peine : telle est la théorie de la loi.

En ce qui concerne *l'Echo Saumurois*, le service qu'il peut rendre, en cette occurrence, à la cause de l'intérêt public l'emporte de beaucoup sur le désagrément que ses révélations ont pu procurer à l'individu qui en a été l'objet. Il est bien évident que ce dernier cherche les horions qui l'atteignent. S'il avait repris le commerce de la quincaillerie à Hautmont, jamais *l'Echo Saumurois* ne se serait occupé de lui. Mais avoir été le directeur-fondateur du *Comptoir général des Chemins de fer* (en faillite. Passif : 1.353,855 fr.), de la *Société du Tramway de Paris, Sèvres et Versailles* (en faillite. Passif : 5,124,293 fr.), du *Tramway de Luchon* (en faillite. Passif : 774,326 fr.), etc., etc., et redevenir demandeur en concession du Tramway de Saumur ou autres lieux, c'est excéder les bornes de la prudence la plus élémentaire.

M. Emile Francq ayant omis, par mégarde, ou négligé de donner les dates des condamnations qu'il aurait obtenues contre le journal *La Voie Ferrée*, et d'indiquer les tribunaux ayant prononcé ces condamnations, nous allons nous informer à ces égards.

Néanmoins, nous pouvons dire, dès à présent, qu'il nous paraît au moins étonnant que *La Voie Ferrée* soit, au point de vue pécuniaire, dans une posture aussi piteuse que l'avance M. Francq, car l'un des principaux collaborateurs de ce journal, en même temps coreligionnaire politique du *Courrier de Saumur*, M. Camille Pelletan, l'écrivain-député socialiste, ne gaspille jamais sa copie dans les feuilles qui paient leurs rédacteurs avec quelques actions des mines de la Lune.

Le Téléphone

M. de Grandmaison s'est rendu chez M. le Directeur général des Postes et Télégraphes pour l'entretenir du service téléphonique de Saumur, dont l'installation et l'organisation actuelles donnent lieu à certaines réclamations de la part des commerçants de notre ville.

M. le Directeur a promis à M. de Grandmaison de donner satisfaction au commerce saumurois dans la mesure du possible.

École d'Application de Cavalerie de Saumur

L'entrée à Saumur des divisions d'élèves-officiers ayant été fixée au 1^{er} avril de chaque année, les épreuves du prochain concours d'admission auront lieu aux époques ci-après :

Les épreuves pour l'obtention du certificat d'instruction générale et militaire, avant le commencement des opérations d'inspection générale ; l'examen écrit d'instruction générale, dans les premiers jours de novembre 1893, et l'examen oral d'instruction militaire, dans les premiers jours de janvier 1896.

Une révision de l'arrêté ministériel du 2 août 1889 est d'ailleurs à l'étude ; elle sera publiée en temps voulu pour permettre d'en appliquer les dispositions lors du prochain concours.

Addition à la liste des sous-officiers de cavalerie admis à suivre, comme élèves-officiers, les cours de l'École d'application de cavalerie à partir du 1^{er} avril 1893 :

M. Généraud, maréchal des logis au 4^e régiment de spahis (Soudan).

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 11 décembre

Scrutin sur l'amendement de M. l'abbé Lemire tendant à diminuer de 100,000 fr. les frais des tribunaux de première instance.

Ont voté pour : MM. de Maillé, de Soland, de la Bourdonnaye, Bougère.

Ont voté contre : MM. D^r Guignard, Cou-dreuse, de Grandmaison.

La Chambre n'a pas adopté.

— Scrutin sur l'amendement de M. G. Berry demandant une simple réduction de 1,000 fr. sur le même sujet.

Ont voté pour : MM. de Soland, de la Bourdonnaye, de Grandmaison.

Contre : MM. Cou-dreuse et Guignard.

MM. de Maillé et Bougère n'ont pas pris part au vote.

La Chambre n'a pas adopté.

COLLÈGE ET ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAUMUR

Le Comité des Fêtes du Collège et de l'École Industrielle de Saumur donnera deux représentations dans la Salle de théâtre, rue des Patens, n° 3, la première ce soir samedi, à 8 heures, la seconde demain dimanche, à 2 heures de l'après-midi.

Voici le programme de chacune de ces soirées :

PREMIÈRE PARTIE. — *Buons, amis*, p. lka, par l'Orchestre. — Solo de flûte, M. Chéreau. — *Le Nez d'Isidore*, chansonnette, M. Guérinot. — Morceau pour flûte, M. Beslot. — *L'Enfant de Paris*, récit dramatique, M. Gâtineau. — *Les Cloches de Corneville*, valse chantée, M. Loustaunau. — *Rigoletto*, fantaisie pour violon, M. Lepage. — *Jeanne d'Arc*, romance, M. André. — *Un Monsieur en habit noir*, saynète, M. Bonvalot.

DEUXIÈME PARTIE. — *Martha*, fantaisie pour violon, M. Chopin. — *Le Bonnet d'âne*, chansonnette, M. Loitière. — *La Vie*, monologue, M. Girardièrre. — *Tartempion*, scie russe, M. Chéreau. — Sérénade de Braga, M. André. — *Histoire tragique*, monologue, M. Louzè. — *Fraises au champagne*, valse chantée, M. Loustaunau. — *Fais ce que dois*, drame de F. Coppée : Daniel, M. Bonvalot ; Pierre, M. X ; Henri, M. Mouillefert.

Les prochaines assises

Les assises du premier trimestre 1895, dans le département de Maine-et-Loire, s'ouvriront le lundi 11 février prochain, sous la présidence de M. Cabanon, conseiller à la Cour d'Angers, avec MM. Barberon et Giroa, conseillers à ladite Cour, pour assesseurs.

TIGNÉ

Nous apprenons avec plaisir que M. Chabosseau, expert, a été élu maire de Tigné.

ANGERS

Insuffisance des casernes

Le ministre de la guerre a donné des ordres pour que la ville d'Angers soit saisie de la question de l'insuffisance des casernements de l'infanterie.

Le 6^e régiment de génie réclame la totalité de la caserne Eblé, les locaux de la Visitation et de l'Académie ne permettent pas d'y installer le bataillon de ligne qui devra quitter le quartier Eblé.

Cette question, des plus graves pour la ville, avait été signalée à l'attention de la municipalité, à l'une des dernières séances du Conseil, par M. Bougère.

Aujourd'hui, il va falloir que le Conseil

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

VIII

Elle l'aimait !

Aucune certitude ne pouvait, désormais, prévaloir sur celle-là. Dussent ces papiers mystérieux lui apporter un chagrin nouveau, Hira sentait que rien au monde n'amoindrirait l'immense joie dont elle se sentait imprégnée.

Elle l'aimait !

Ainsi, c'était cela de l'amour ! Comme elle comprenait, à cette heure, les paroles et les allégories de l'Indienne ! Comme elle se trouvait soite de n'avoir point pénétré plus tôt les allégories des épousées qu'elle avait rencontrées sur sa route, en Egypte, en Palestine, sur les côtes de l'Asie mineure, comme il lui serait facile d'obéir au vœu de son père mourant, lui recommandant d'« aimer » Philippe de toutes ses forces !

En fait, est-ce que cela se recommandait ? Était-il donc nécessaire qu'un père demandât à

sa fille d'« aimer » le fiancé qu'il lui avait choisi ? Aujourd'hui, cela paraissait si simple, si naturel à Hira ! Elle avait donc marché jusque-là avec un bandeau sur les yeux ? Elle n'avait donc jamais vu Philippe ? Lui, si noble, si bon, si généreux, si beau, il l'avait laissée presque indifférente !

Mais que venait-il de se passer en elle ? Quel phénomène inconnu l'avait-il soudainement transformée ? L'enfant était en proie à une curiosité singulière. Elle ne s'expliquait rien, ignorant tout, ne sachant pas que l'amour est une flamme qui s'allume spontanément, comme il lui arrive parfois de s'éteindre sans qu'on puisse savoir pourquoi elle s'éteint.

Ce fut avec une telle pensée qu'elle rentra à la villa, et Kerdistel, attentif à tous ses mouvements, fut presque surpris de l'expression de bonheur répandue sur ses traits. Il connaissait trop bien sa filleule pour attribuer ce changement à un apaisement trop rapide du chagrin. Pourtant, il voulut en savoir la cause, et interrogea la jeune fille le plus adroitement qu'il put.

Hira, d'ailleurs, alla elle-même au-devant des questions. N'ayant rien à cacher, elle ne

céla rien de sa démarche. Dans la crainte d'effaroucher l'exquise pudeur de cette âme vierge, le vieux marin s'abstint de toute réprimande au sujet de ce qu'une telle action avait d'incorrect. Il réserva ses remarques pour plus tard, s'il y avait lieu.

En revanche, il ne put s'empêcher de louer le désintéressement de Philippe, et ce fait, porté à sa connaissance, ne put que fortifier la très vive affection qu'il avait vouée au jeune homme.

Mais là se borna son intervention.

Il voulut laisser la jeune fille prendre lecture du contenu des lettres, se promettant de l'éclairer, de la conseiller ensuite.

Tout entière aux premières impressions de l'amour vrai, Hira appréhendait la venue du moment où elle se déciderait à déchirer l'enveloppe. Son cœur devinait une menace latente sous cette cire noire.

Pourtant, la résolution lui vint d'un seul coup, le lendemain même de son entrevue avec Borsand. Elle attendit la nuit, et s'enferma de bonne heure dans sa chambre, afin d'être plus tôt livrée à elle-même, plus seule en tête-à-tête avec ces révélations.

Ses yeux s'obscurcirent, ses tempes battirent

avec violence, sa main trembla quand elle rompit le cachet.

Il lui fallut prendre le temps de dissiper ce trouble avant-coureur d'une souffrance. Puis, quand elle se crut assez forte pour affronter la menace, elle commença la lecture du terrible manuscrit.

Il était d'une écriture qu'elle ne connaissait pas.

Mais, il débutait par ces mots significatifs qui, tout de suite, bouleversèrent son âme en subjuguant son attention.

— Ma fille.

Et, alors, l'enfant pénétra le secret d'une existence qu'elle ignorait, mais qui devait lui être chère : l'existence de sa propre mère.

A quel scrupule avait cédé la pauvre femme qui avait tracé ces lignes ? Quel devoir avait-elle cru accomplir en les traçant ?

Il y a des mystères profonds dans la vie de l'humanité. La morte avait cruellement souffert, et c'était par une exagération de délicatesse qu'elle avait cru prémunir sa fille contre des résolutions hâtives et les entraînements irréflectifs.

C'était une confession.

(A suivre.)

examine dans quelles conditions les casernes seront assurés, à Angers, pour éviter qu'on ne nous enlève, faute de logements, une partie de l'effectif de la garnison.

Ecole de médecine d'Angers

Avec l'approbation de M. le directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie d'Angers, et le concours de M. le professeur de bactériologie, la Société de pharmacie de Maine-et-Loire a pris les dispositions suivantes pour faciliter aux officiers du ressort de l'Ecole l'approvisionnement de tubes de sérum stérilisé, destiné à la culture du bacille de la diphtérie.

Ce sérum, indispensable pour éclairer le diagnostic sur la nature et la gravité du mal, sera délivré au public par les officines en boîtes de deux tubes, scellées du cachet du laboratoire de bactériologie de l'Ecole, pour donner toutes garanties aux médecins. Une note explicative accompagnera chaque boîte.

Les analyses bactériologiques permettant, par l'examen des tubesensemencés, d'établir un diagnostic certain, seront faites au laboratoire de l'Ecole. Elles devront être transmises par les pharmaciens.

Les officines peuvent dès maintenant demander ces tubes de sérum de culture en s'adressant à la Société de pharmacie, boulevard du Roi-René, 35, à Angers, qui les leur fera parvenir en indiquant les conditions de ces envois.

9^e corps d'armée

Par décision ministérielle du 12 décembre: M. Martin, contrôleur d'armes de 3^e classe à la direction de Constantine, a été classé à Angers (annexe de l'école d'artillerie du 9^e corps d'armée).

M. Schaad, contrôleur d'armes de 3^e classe à Angers (annexe de l'école d'artillerie du 9^e corps d'armée), a été classé à la direction de Constantine.

Les conscrits et la gymnastique

Pour la première fois, une note officielle prescrit aux conscrits de se présenter à la mairie pour fournir les renseignements concernant leur instruction en gymnastique.

C'est le résultat d'une campagne active, menée par l'Union des Sociétés de gymnastique.

Les congés du Jour de l'An à Saint-Cyr

Bonne nouvelle pour les familles des Saint-Cyriens.

Les soldats du premier bataillon de France qui, l'an dernier, à l'occasion de la nouvelle année, ont eu la maigre somme de deux jours de congé, auront, cette année, cinq jours, du

samedi soir 29 décembre au jeudi soir 3 janvier.

Cette nouvelle va être d'autant mieux accueillie à l'Ecole, qu'elle est complètement inattendue.

Nécrologie

Un nouveau malheur vient de frapper la famille Haentjens; la mort, qui, dans ces derniers temps, l'a tant de fois visitée, vient encore d'entrer dans la maison, et c'est le fils aîné qu'elle a pris cette fois.

M. Pierre Haentjens a été enlevé presque subitement par une congestion; c'est à Segré, chez le marquis de Choiseul, au château de la Roche-d'Irè, où il était allé passer quelques jours, que s'est produit ce fatal événement.

M. Pierre Haentjens n'était âgé que de 31 ans.

Trois personnes asphyxiées à Nantes

Au 4^e étage du n° 39 du quai de la Fosse, la veuve Syriex, âgée de 59 ans; sa fille, 35 ans, couturière, et le fils de celle-ci, 15 ans, tourneur sur métaux, ont été trouvés asphyxiés.

Un chat et des serins renfermés dans une cage étaient également morts.

Les trois personnes, étant allées mardi soir dîner chez une amie, ne rentrèrent que fort tard dans la nuit, et, comme il faisait très froid, allumèrent du feu dans un fourneau qui avait été acheté la semaine dernière.

Il ne fut pas difficile de reconnaître que la famille Syriex avait succombé à l'asphyxie par l'oxyde de carbone qui s'était dégagé du fourneau.

État Civil de Saumur

DÉCÈS

Le 13 décembre. — Alfred-Célestin Benoist, contrôleur à la Colonie agricole de Saint-Hilaire, célibataire, 60 ans, à l'Hôpital; — Louis-Marie-Albert Loiseau, 9 mois, rue des Écuries.

Histoire de chasse

Deux gendarmes, un beau dimanche, chevauchaient sur une terre princière où il y avait grande battue et nombreux invités de choix. Ils s'arrêtèrent à un bout de la ligne des tireurs, complétant agréablement le tableau et comptant qu'on ne les laisserait pas s'en aller sans leur remettre, comme c'est l'usage, les éléments d'un délicieux salmis.

A quarante pas des deux gendarmes, il y avait un très riche financier, mais beaucoup plus millionnaire qu'adroit tireur. Une compagnie passe: le riche financier met son fusil à l'épaule et tire un premier coup. Pas un per-

dreau ne tombe, mais un gendarme est atteint dans la partie mal protégée par les basques de sa tunique. Un second coup prend à peu près la même direction. Cette fois encore, pas un perdreau n'est touché: c'est le second gendarme qui est frappé au même endroit que son camarade.

Le riche financier, qui a remarqué le coup, appelle un garde:

— Allez dire aux gendarmes qu'il y a un louis par grain de plomb.

A cette bonne nouvelle, les représentants de l'autorité vont se déculotter à l'écart. Et l'on entend la voix grave du brigadier qui fait cette remarque sévère à son subordonné:

— C'est tout de même raide que vous ayez reçu plus de grains que moi!

BULLETIN FINANCIER

14 décembre 1894.

Sauf sur notre rente qui finit sans grand entrain à 102,37, le fonds du marché est manifestement à la hausse, au moins sur les valeurs que nous avons signalées. Il suffit que le marché soit livré à lui-même et reste à l'abri des racontars fantaisistes avec lesquels on arrive à le troubler de temps à autre pour que immédiatement il retrouve sa rigidité.

Voilà l'Italien à 87,35, l'Extérieure à 73 3/16 et le Suez à 3,080.

Sur ces trois valeurs nous appelons de tous nos vœux une réaction qui permettrait à nos clients retardataires de participer à la hausse; mais les réactions sont imperceptibles et ne laissent pas l'occasion d'en profiter. Le marché des sociétés de crédit est bon; le succès des dernières émissions leur donne confiance que pour les affaires ultérieures il retrouvera facilement le public qui leur est nécessaire et leurs cours s'en ressentent.

Quelque réaction ou du moins quelques réalisations de bénéfice sur nos valeurs de chemins de fer, personne n'est venu affirmer aujourd'hui qu'il connaissait la décision du Conseil d'État.

L'emprunt danois dont nous avons annoncé hier l'émission pour le 18 courant est destiné au remboursement des obligations 4 0/0 1850, 1861 et 1864, émises en Angleterre et à la construction de chemins de fer.

On verse 50 fr. en souscrivant, 100 à la répartition le 26 décembre et 322 le 15 janvier 1895.

On sait la solidité des finances danoises. DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme, Paris.

BELLE JARDINIÈRE

26-28, Rue d'Orléans, SAUMUR

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes et Enfants.

PRIME ARTISTIQUE ET GRATUITE offerte à ses Clients par la Belle Jardinière consistant en un PORTRAIT peint à l'huile sur panneau bois, exécuté d'après une photographie modèle.

VOULOIR, C'EST POUVOIR

Ce qu'on souhaite bien toujours se réalise: Un muet désirait acheter du Congo, Savon qu'il savait pur et de douceur exquise; Il fit un effort tel qu'il prononça ce mot.

Un témoin, au savonnier Victor Vaisrier.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau: dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 7 h. 1/4 — Rideau, 7 h. 3/4

Direction A. GIRAUD

Lundi 17 Décembre

Les Cloches de Corneville

Opéra-Comique en 4 actes, musique de ROBERT PLANQUETTE

MAITRE PATELIN

Opéra-comique en 1 acte, musique de F. BAZIN

LIBRAIRIE JAVAUD

Saumur, 3, rue St-Jean

Ouverture des Magasins d'Étrennes

Grand Choix d'Objets d'Art et de Fantaisie en faïence, porcelaine, Maroquinerie et Tabletterie.

Articles de Chine et du Japon

Assortiments des BEAUX OUVRAGES parus des premiers Éditeurs de Paris, ainsi qu'un choix de PAROISSIENS, de MISSELS de Luxe et d'OBJETS DE PIÉTÉ.

Jolie collection pour CHRISTMAS, ainsi que de GRAVURES pour Étrennes. — Belle PAPERIE DE LUXE et FOURNITURES DE BUREAUX.

M. JAVAUD engage les habitants de Saumur à venir visiter ses Magasins où ils trouveront tous ces articles à un prix d'un bon marché exceptionnel.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste, N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix: 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Etudes de M^{rs} BRAC et M^{rs} LE BARON, notaires à Saumur.

A VENDRE AUX ENCHÈRES

Sans attribution de qualité En l'étude de M^{rs} BRAC, notaire à Saumur.

Le Samedi 22 Décembre 1894, à une heure et demie,

Le Fonds de Commerce De Marchand de Bois, exploité par feu M. Chatin.

S'adresser à M. HENRI PELOU, expert à Saumur, rue du Marché-Noir.

Etude de M^{rs} BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

Vente Mobilière

APRÈS DÉCÈS

Le Dimanche 30 Décembre 1894, à une heure de l'après-midi,

Au Bout-des-Voies, commune de Saint-Clément-des-Levés, dans la maison où est décédée M^{me} veuve BROCELLIER-ORGÈREAU, il sera procédé, par le ministère de M^{rs} BEAUMONT, notaire aux Rosiers, à la vente de divers meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M^{me} veuve BROCELLIER.

ON VENDRA NOTAMMENT:

Trois armoires, deux lits, six couettes, un buffet, trente-cinq draps, une huche, linge, ustensiles de cuisine, tables, chaises, barriques vides et quantité d'autres objets.

Au comptant et 10 0/0 en sus.

Etude de M^{rs} PASQUIER, notaire à Montsoreau.

Vente Mobilière

APRÈS DÉCÈS

Le Dimanche 23 décembre 1894, à midi et demi, à Montsoreau,

En la maison où est décédé M. JULIEN MURAY,

On vendra:

Lits complets et objets de literie, tables de nuit, table de toilette, table ronde à rallonges, tables diverses, fauteuil, canapé, chaises, glaces, bureau, armoires, commode, vieux buffet à deux corps, buffet long de salle à manger, service complet à café, vaisselle, candélabres, draps, linge, fusil, bouteilles vides, et grand nombre d'autres bons objets.

On paiera comptant plus 10 0/0.

UN HOMME marié muni de bonnes références demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils?

SI OUI! Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait disparaître les pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux métré. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons le nom ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeur, Parfumeur ou Pharmacie et demi-Flacons. — ENVOI FRANCO: 22, rue de l'Éclair, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez: M. COUTARD, 30, rue d'Orléans; M. MACHET, rue Saint-Jean; M. RENÉ, rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue Nationale; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

M^{rs} LE BARON, notaire à Saumur, demande un premier clerc.

A CÉDER APRÈS DÉCÈS UN CAFÉ

Belle situation, près la Gare et les Casernes, ANGERS.

S'adresser au bureau du journal.

Très gros revenus

assurés sans diminution possible du capital parfaitement garanti. Preuves et circulaire explicative fournies par la Banque centrale de Paris, 20, avenue de l'Opéra, Paris.

ARBORICULTURE, VITICULTURE

Greffage de la vigne

Arsène BESSON

Jardinier au Pont-Fouchar

SAUMUR

Diplômes. — Médaille de vermeil.

MONITEUR DES RENTIERS

Journal financier, de 16 pages, paraissant le dimanche

Renseignements sur toutes les valeurs

2 francs par An

23, passage Saulnier, PARIS

ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, au coin de la rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Arrivages de GIBIERS tous les jours

PATÉS DE FOIES GRAS, marque Deschandeliers, depuis 1 fr. 65

Fromages:

Camembert, Bondons, Gruyère Comté et Emmenthal, Livarot, Brie, Port-Salut, Pont-l'Évêque, Hollande, Roquefort, Choué, etc.

Petits Fromages Suisses (Gervais) actuellement tous les vendredis Beurre fin (de la Laiterie de M. Barrault, Saint-Clément-des-Levés) tous les mardis, jeudis et samedis.

Spécialité de Vins du Pays, depuis 0,35 le litre, la barrique 68 fr.

Le système de vendre tout Bon Marché et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins de la Glaneuse

A LA GLANEUSE
MAISON E. SABATIER
 18 & 20, Rue d'Orléans, SAUMUR

Les Magasins de la Glaneuse échangent ou remboursent toute marchandise qui a cessé de plaire.

ETRENNES

Fourrures, Manchons, Boas cols et colliers, Plumes, etc., Foulards, Cravates, Mouchoirs, Taies d'oreiller, Eventails, Mantilles et Echarpes de dentelle, Jupons, etc., etc., etc. Coupes et Coupons de Tissus noirs et couleurs pour ROBES; prix spéciaux pour Œuvre de Bienfaisance.

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

EPICERIE CENTRALE P. ANDRIEUX, 28, Rue Saint-Jean, Saumur

ARTICLES pour NOEL
 Fantaisies, Sucre Conserve, Sabots Guillochés, Arbres de Noël, etc., etc.
 Pâtés de Foies gras truffés, depuis 1 fr. 75 la terrine.

VINS FINS. — Champagne, Grands Mousseux, Liqueurs de marque.
DESSERT
PÂTI SERIE

ETRENNES
 Des Calendriers sont offerts à tout Acheteur

1895 — 1895

HAUTE NOUVEAUTÉ
Pour Etrennes

Boîtes, Coffrets riches, Vannerie fine, Sacs satin, Porcelaine de luxe, Confiserie, Marrons glacés, Bonbons de chocolat, Fruits glacés.

NOTA. — Tous nos Bonbons sont de qualité extra. — Les Sacs ne portent aucun nom, sont très coquets, et ne sont pas facturés.

MAISON DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

A LOUER

PRÉSENTMENT

MAISON

Située route de Rouen, 46, à la Croix-Verte,

Composée de 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1^{er} étage, mansarde et grenier, caves, eau de Loire.

Fraîchement restaurée.

Loyer annuel, 250 fr.

S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36, Saumur.

VIN du L^r YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

VITICULTURE

Entreprise de Reconstitution du Vignoble à l'aide de Plants Américains appropriés aux différents sols.

REPRISE GARANTIE

Greffes à la main, sur place et sur table

Défoncement à la vapeur et au treuil à manège. — PRIX MODÉRÉS

FALLOUX FRÈRES, A BROSSAY

Par MONTREUIL-BELLAY (Maine-et-Loire)

M^{ME} DUSSAUD

AUX OUVRIERS RÉUNIS, 21, rue du Marché-Noir, SAUMUR

Prévient sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de chaussures, sur mesures, défiant toute concurrence.

Brodequins, homme... depuis 12 f. 50

Chaussure femme..... — 10 50

— enfant..... — 9 »

Réparations instantanées.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS

de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions

Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités

Rupestis-Lascastelles, Phénomène du Lot, Monticola, Martin, Ganzin, etc., etc.

Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés

Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal. Le CATALOGUE est envoyé franco sur demande.

ETRENNES 1895

EPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Exposition des dernières créations

De Coffrets Bonbonnières laques, porcelaine, Vannerie fine, Cartonages de luxe sans adresse, Bonbons de chocolats, Fondants, Dragées, Pralines, Marrons glacés et Fruits confits.

NOTA. — Tous ces produits proviennent des Fabriques réputées pour vendre ce qu'il y a de meilleur. **Bon Marché sans précédent.**

ARTICLES POUR ARBRES DE NOEL

Crèches, Jésus, Rois Mages, Bûches, Sabots en chocolat et en sucre, Grande variété d'Objets de Fantaisie.

Un Billet de Tombola à tout acheteur de Bonbons ou Liqueurs, donnant droit à gagner : 1^{er} lot, une magnifique **POUPÉE** mécanique, avec boîte à musique; 2^e lot, un **LAPIN** mécanique; 3^e lot, une **CORBELLE** produits du pays.

Vins Mousseux, Liqueurs ordinaires et grandes marques, Biscuits variés, Pâtés de foies gras Henry, de Strasbourg; Hafner, Deschandeliers, de Ruffec.

GROS — CONFISEUR FABRICANT — DÉTAIL

Ancienne Maison MÈNIER, TROUVÉ, HARDY

A. BOURDOIS, SUCC^R

20, r. St-Jean, et 11, rue Cour-St-Jean Usine à vapeur, 9, r. Cour-St-Jean, à Saumur

Fabrique de Marrons glacés, à la vanille, le 1/2 kil, 2 50; double vanille, 3 f.

Bonbons, Petits Fours, Fantaisies chocolat, Dragées, Pralines et Fondants

Fantaisies pour Etrennes et Noël. Actuellement exposition.

Tous nos articles étant de notre fabrication, nous en garantissons la fraîcheur.

Quant aux prix et qualités, n'ayant pas d'intermédiaire, nous vendons meilleur marché et de qualité supérieure à tout ce qui est vendu dans les épiceries.

Toutes nos Boîtes et Sacs sont marqués au nom de la maison.

Nous vendons poids net, boîtes en plus, où brut pour net, selon le désir des clients.

GRAND BAZAR UNIVERSEL

6, Rue d'Orléans, et 7, rue Saint-Nicolas

ACTUELLEMENT

GRANDE EXPOSITION DES JOUETS ET ARTICLES D'ETRENNES

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
 Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.